

## Dossier L'EMPLOI DES SENIORS

### L'emploi des seniors [balise H2]

Le taux d'emploi des 55-64 ans est en France de 38 %, alors qu'il est de 46 % dans l'Union européenne. Le taux de chômage des **seniors** a malheureusement explosé ces dernières années. Retrouver un CDI devient quasiment impossible estiment les spécialistes de l'emploi des **seniors**.

Pourtant avoir à la fois des **seniors** et des jeunes dans l'entreprise, peut être un atout.

Selon une enquête de 2010 effectuée par la DARES, la perspective d'une augmentation de la part des salariés de 50 ans et plus dans les prochaines années suscite moins d'appréhensions. Lorsque des réserves s'expriment, elles portent principalement sur le coût salarial et dans une moindre mesure sur la productivité. Parallèlement, d'après les résultats d'une étude de l'Aphec sur les **seniors** en entreprise de 2011, 8 cadres seniors sur 10 considèrent que les carrières sont bloquées.

L'emploi des **seniors** est devenu une préoccupation majeure avec l'accroissement de l'espérance de vie et la problématique de l'âge du départ à la retraite.

### Le plan emploi senior : une mesure en faveur de l'emploi des seniors [balise H2]

Depuis le 1er janvier 2010, dans le but de favoriser le maintien dans l'emploi et le recrutement des salariés âgés les entreprises employant au moins 50 salariés doivent conclure un accord ou établir un plan d'action sur l'emploi des salariés âgés. Dans le cas contraire ces entreprises sont soumises à une pénalité financière équivalente à 1 % de leur masse salariale.

Avec le dispositif du plan emploi senior, une entreprise s'engage à

- avoir un objectif chiffré de maintien ou de recrutement des seniors ;
- aménager les fins de carrière et la transition entre emploi et retraite ;
- développer le tutorat ;
- Améliorer les conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité.

Deux ans après l'entrée en vigueur du plan emploi seniors il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour améliorer la situation des plus de 50 ans au travail.

### Emploi des seniors et formation [balise H2]

D'après une étude réalisée par TNS SOFRES fin janvier 2012 pour [l'Association de la Journée nationale pour l'emploi des seniors](#) auprès d'un échantillon de 2112 salariés d'entreprises de 500 salariés ou plus et de la fonction publique, à la question posée par TNS Sofres sur les moyens qui permettent de se prémunir contre les difficultés de carrière l'âge venant, les salariés Français placent les **formations** en tête de leurs priorités, suivi du bilan de leurs compétences.

Pourtant, les dispositifs spécifiques d'accès à la formation ou à la qualification sont inégalement mobilisés par les seniors. Les salariés âgés accèdent moins fréquemment que leurs cadets à la formation. Ce décrochage constaté des taux de formation à partir de 55 ans pouvant s'expliquer par la réticence des employeurs à former des salariés amenés à prendre leurs retraite à court terme.

L'importance de l'enjeu en matière d'emploi des seniors, en particulier pour ceux privés d'emploi, signifie pour l'offre de formation d'aménager des méthodes de formation plus adaptées aux

caractéristiques des salariés expérimentés et pour l'entreprise de mettre en adéquation formation suivies et besoins réels.

### **2012, année européenne du vieillissement actif**

Une dizaine d'associations françaises se sont regroupées sous l'égide de la FIDES (Fédération Interrégionale pour le Développement de l'Emploi des Seniors) pour exprimer leur mécontentement, leur demandes et propositions présentées sous la forme d'un Manifeste (lien <http://fr.calameo.com/read/0000871941738d5a6e7a7> ) selon lequel l'emploi des seniors doit être une grande cause nationale et qui propose:

- d'établir le bilan du Plan Emploi Senior ;
- d'adapter le Plan Emploi Senior aux entreprises de moins de 50 salariés ;
- de lancer un Plan de communication cohérent, élaboré en concertation avec les Associations et s'inscrivant dans la durée ;
- de reconnaître le rôle des associations et faire que, à travers leur fédération, elles soient l'interlocuteur systématique des organismes travaillant ou réfléchissant au problème de l'emploi senior ;
- de Mettre en place un Outplacement obligatoire en cas de licenciement de 45 ans et + ;
- de développer des solutions intergénérationnelles et favoriser le transfert des savoirs et des savoir-faire.
- des Tutorats et VAE exploitables en moins de 6 mois : aider à la transmission des savoirs et des savoirs faire par le tutorat, en adaptant la VAE ;
- d'agir au niveau régional, au plus près de l'emploi, entre autres, en activant des réseaux pouvant accompagner des chercheurs d'emploi de 45 ans et +.

### **L'emploi des seniors [balise H2]**

Pour aller plus loin...

DARES , Enquête sur l'emploi des seniors disponible en ligne sur le site Internet du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé (lien <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de,76/statistiques,78/emploi,82/l-emploi-des-jeunes-et-des-seniors,1101/les-seniors-et-le-marche-du,1831/les-seniors-et-le-marche-du,7879.html> )

APEC, Les seniors en entreprise : état des lieux 2011, janvier 2012 disponible en ligne sur le site Internet de l'APEC (lien <http://jd.apec.fr/Emploi-stage/Marche-Emploi/Enquetes-Apec/Enquetes-2012/Les-seniors-en-entreprise-etat-des-lieux-2011/8-cadres-seniors-sur-10-considerent-que-les-carrieres-sont-bloquees>)

TNS SOFRES résultats d'une étude réalisée pour l'Association de la Journée nationale pour l'emploi des seniors disponible en ligne sur le site Internet de TNS SOFRES (lien <http://www.tns-sofres.com/points-de-vue/AAB75A8DEF8846F2BA2009841B71A27C.aspx>)